

## RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

**ANNEE 2012**



**(Article L 2224-5 CGCT)**

# Présentation de la collectivité

## Localisation géographique de la collectivité

La Communauté de Communes du Pays de Nay est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 par arrêté préfectoral du 28 décembre 1999.

Elle regroupe les 24 communes des Cantons de Nay-Est et Nay-Ouest c'est-à-dire Angais, Arros Nay, Arthez d'Asson, Asson, Baliros, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil Bezing, Bordères, Bordes, Bourdettes, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Haut de Bosdarros, Igon, Lagos, Lestelle, Mirepeix, Montaut, Nay, Pardies Piétat, Saint Abit, Saint Vincent.

Ce bassin de vie, situé entre PAU, TARBES et LOURDES, compte 23989 habitants \* et il est majoritairement pavillonnaire.

Le taux d'habitat collectif est très faible (0.60%).

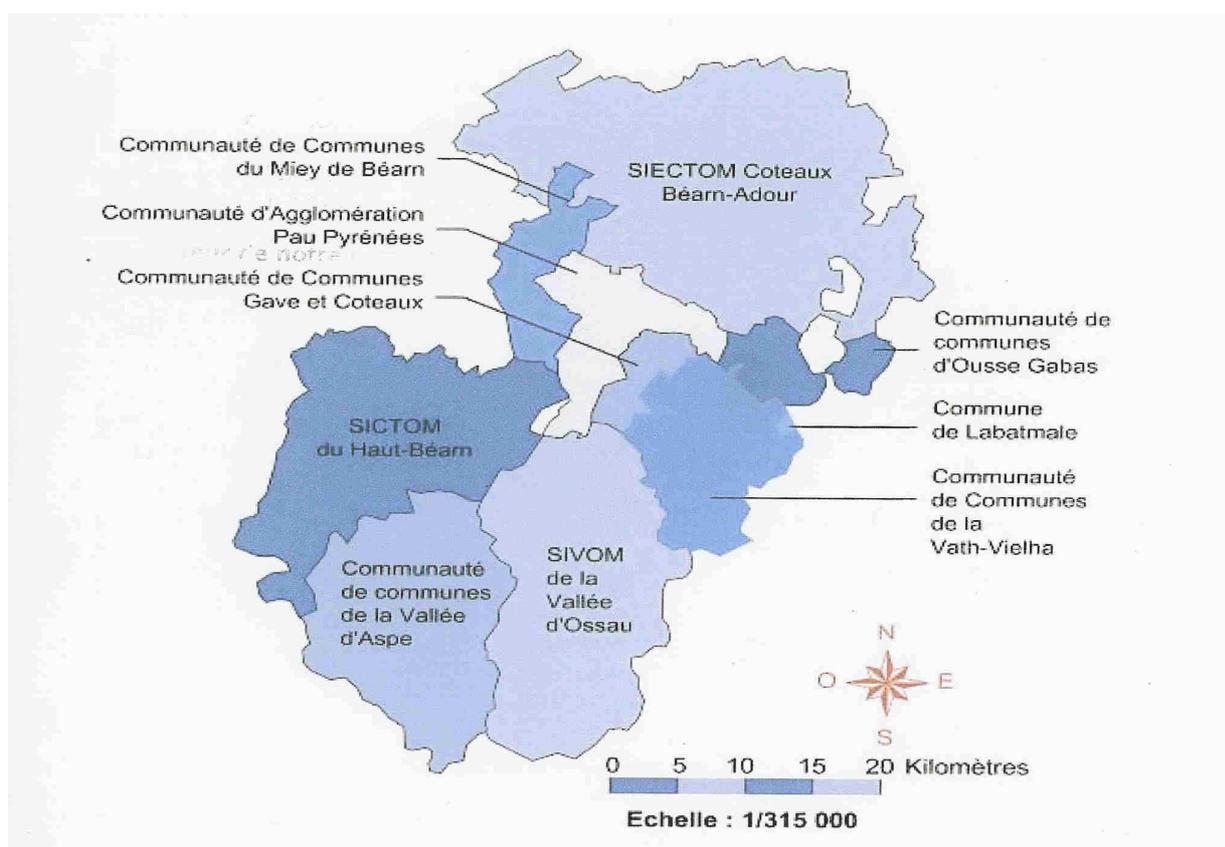
\*population municipale (2008)

## Compétences statutaires en matière d'élimination des déchets

La Communauté de Communes du Pays de Nay exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que la compétence création et gestion de déchèteries.

Par délibération en date du 12 octobre 2000, la Communauté de Communes du Pays de Nay a décidé d'adhérer au **SMTD (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets)**, qui a pour objet, dans le cadre du Bassin Est tel que défini dans le Plan Départemental des Déchets, le traitement des déchets des ménages et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, d'incinération ou de stockage qui s'y rapportent.

La Communauté de Communes est représentée par 3 délégués au sein de cette structure.



Carte du territoire du SMTD

# Organisation générale du service

COLLECTE



TRAITEMENT

Usine d'incinération de  
LESCAR

OM résiduelles

---



Centre de tri de  
SEVIGNACO



Plate-forme verre  
PAPREC Montardon

Collecte sélective  
(Emballages; verre)

---



Déchèteries

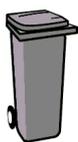


Filières de traitement  
(recyclage-compostage-  
enfouissement)

*Schéma d'organisation générale des déchets ménagers*

# Collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles

## Organisation de la collecte



Porte à porte ou point de regroupement

Société COVED

## Les modes de collecte

La collecte se fait en porte à porte (**bacs individuels**) pour 84 % de la population, en points de regroupement avec des bacs de collecte pour 16% de la population.

## Les fréquences de collecte

Le changement de système de collecte a entraîné une homogénéisation des fréquences.

Tous les foyers collectés en porte-à-porte sont désormais collectés une fois par semaine (C1).

Les communes collectées en points de regroupement sont également en C1.

Seul le centre-ville de Nay ainsi que certains points difficiles de Coarraze ou de Bordes sont collectés 2 fois par semaine (1 300 habitants environ)

## Tonnages collectés en 2012

**5132 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire avec une moyenne de **98 tonnes** par semaine.

**Le tonnage est en baisse de 3.64%**

Le ratio par habitant pour la collectivité est en baisse. Il est de **214 kg/an/personne**

## Traitement des ordures ménagères

Le Syndicat mixte de Traitement des déchets (SMTD) assure le traitement des ordures ménagères. Les ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays de Nay, représentant 5132 tonnes, ont été incinérées à l'usine d'incinération de Lescar.(Site de Cap Ecologia)



**Usine d'incinération de Lescar**



**Maître d'ouvrage CC VATH VIELHA**

**Pré-collecte**

**Collecte**



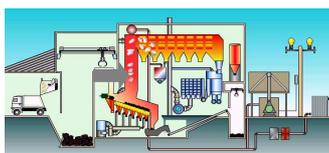
5132 tonnes

**Maître d'ouvrage SMTD**

**Traitement**

**Valorisation**

**Débouchés**



(9 collectivités appartenant au SMTD)

**Électricité**

**Autoconsommation  
+ vente EDF**

**Mâchefers (acier)**

**Sous-couche  
routière**

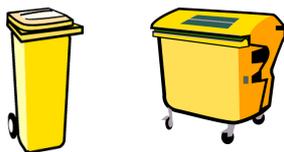
**Ferrailles**

**DECONS  
(64)**

**Refiom**

**Centre de  
Stockage  
classe 1**

## Collecte et traitement de la collecte sélective



Porte à porte ou point de regroupement



Société COVED



Apport volontaire



Société PAPREC

### Les modes de collecte

La collecte des emballages et JMR se fait en porte à porte avec des bacs individuels pour 84 % de la population ou en points de regroupements avec des bacs operculés de 660 l pour 16% de la population.

La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. Des colonnes à verre de 3m<sup>3</sup> ont été installés sur le territoire.

### Les fréquences de collecte

#### Pour les emballages et JMR

Les foyers porte à porte équipés en bacs individuels sont collectés une fois tous les 15 jours

Les foyers en zone points de regroupement sont collectés une fois par semaine

- 15 communes sont collectées en porte à porte.
- 6 communes (, Asson, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Lestelle-Bétharram, Nay, Montaut) ont une collecte dite « mixte » en porte à porte et en points de regroupement.
- 3 communes, Arthez d'Asson, Haut de Bosdarros et Saint Vincent, sont collectées exclusivement en points de regroupements + les deux communes du 65 (Arbéost et Ferrières)

## Pour les emballages en verre

Tous les foyers du territoire ont la collecte du verre en apport volontaire.  
Les colonnes sont relevées au minimum une fois tous les 15 jours.

## Les tonnages collectés en 2012

### Emballages + JMR

-**1360 tonnes d'emballages et de JMR (journaux magazines et revues)** ont été récupérées en collecte sélective.

Le tonnage est en hausse de 9.68% par rapport à 2011 (1240 tonnes)

Tonnages emballages/JMR		
	2011	2012
JANVIER	90,84	119,44
FÉVRIER	84,12	96,58
MARS	104,9	115,72
AVRIL	99,5	116,1
MAI	97,86	107,92
JUIN	93,62	117,1
JUILLET	107,24	110,9
AOÛT	99,7	105,56
SEPTEMBRE	114,3	120,56
OCTOBRE	121,1	115,34
NOVEMBRE	103,6	118,2
DÉCEMBRE	123,46	115,68
<b>TOTAL</b>	<b>1 240,24</b>	<b>1 359,1</b>

### Emballages en verre

-**705 tonnes de verre ont été récupérées.**

Le tonnage est en hausse de 14.45% par rapport à 2011 (année du changement du mode de collecte : 616 tonnes)

Il est à noter que progressivement, le tonnage verre collecté en apport volontaire se rapproche du tonnage verre 2010 qui était collecté en porte-à-porte.

## EVOLUTION TONNAGE VERRE

	2010	2011	2012
<b>JANVIER</b>	64,7	61,4	52,9
<b>FÉVRIER</b>	50,92	49,36	52,28
<b>MARS</b>	57,56	59,32	52
<b>AVRIL</b>	63,66	61,04	79,7
<b>MAI</b>	57,1	60,94	52
<b>JUIN</b>	64,38	5,92	51,66
<b>JUILLET</b>	68,13	40,03	78
<b>AOÛT</b>	70,44	40,03	106,5
<b>SEPTEMBRE</b>	60,54	52,9	51,78
<b>OCTOBRE</b>	54,8	53,6	25,12
<b>NOVEMBRE</b>	55,02	53,14	77,58
<b>DÉCEMBRE</b>	62,7	79,28	25,92
<b>TOTAL</b>	<b>729,95</b>	<b>616,96</b>	<b>705,44</b>

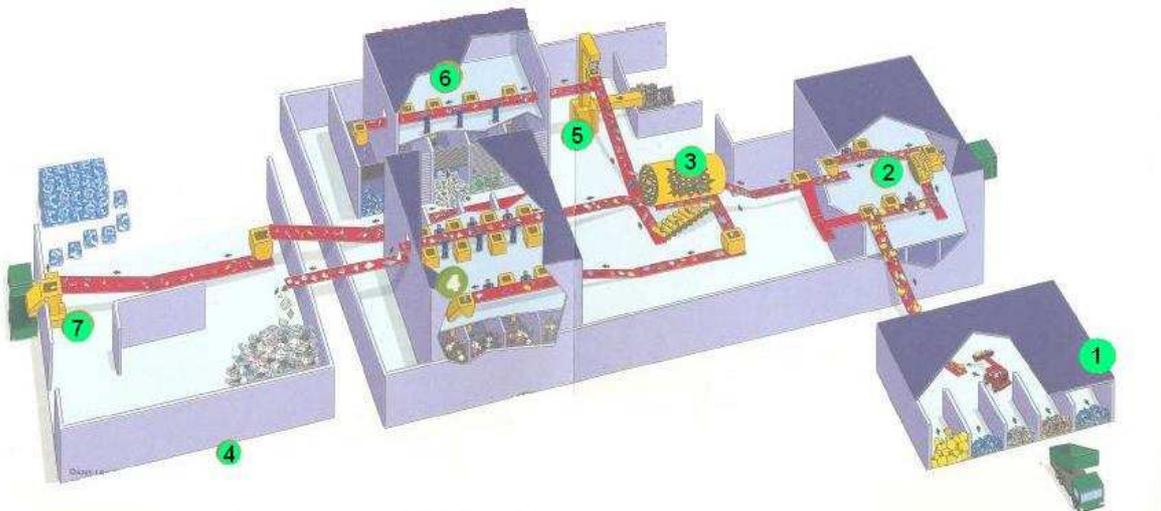
v

## Le traitement de la collecte sélective

### Pour les emballages et JMR

Le Syndicat Mixte de traitement des déchets du Bassin Est assure le traitement des déchets issus de la collecte sélective soit les emballages et les JMR.

Ils sont amenés au Centre de tri de SEVIGNACQ (Theze) situé à 20 kms au nord de Pau. Le centre de tri est une usine mécanisée, automatisée mais également une usine où travaillent une trentaine d'agents de tri qui séparent manuellement les différents emballages.



*Plan et fonctionnement du Centre de tri de SEVIGNACQ*

- 1) La réception des collectes : le contenu des camions est déversé.
- 2) Le pré-tri : ouverture des sacs jaunes (CDA, SICTOM) grâce à l'ouvreur de sac ; séparation des gros cartons et des gros refus. Les déchets sont amenés dans les cabines de tri, par un tapis.
- 3) La séparation mécanique : les emballages sont séparés en deux parties, les corps creux et les corps plats par deux appareils superposés : le trommel et le crible à disque.  
Le trommel tourne et sépare les emballages en fonction de leur taille.  
Le crible à disques sépare les corps creux des petits corps plats.
- 4) Le tri des corps plats : les agents, disposés autour de deux tapis de tri, retirent manuellement tous les emballages. Il ne reste sur le tapis que le papier.  
Le premier tapis reçoit les journaux, magazines et revues provenant du trommel.  
Le second tapis reçoit les petits corps plats récupérés par le crible à disque.
- 5) Le séparateur magnétique (= overband) : c'est un tapis aimanté qui va retirer les éléments ferreux des autres déchets, comme les boîtes de conserve et les canettes en acier,
- 6) Le tri des corps creux : les agents vont trier les corps creux : flacons en plastique (bouteille de shampoing, bouteille de lait...), emballages en aluminium, briques alimentaires. Le reste des corps creux majoritaires (bouteilles d'eau...) reste sur le tapis pour atterrir dans leur case spécifique.
- 7) Le compactage : les emballages triés sont compactés en balles. Les balles (cf photo ci-dessous) sont ensuite stockées avant de remplir un camion de transport pour être envoyées vers l'usine de recyclage.



*Centre de tri de Sévignacq : photos de balles de plastiques et de briques prêtes à partir vers le recyclage*

## **Les refus de tri**

Pour l'année 2012, la collectivité enregistre un taux de refus (refus globalisés entre les différentes collectivités du SMTD) de l'ordre **de 15%.(10% en 2011)**  
**217 tonnes** ont été considérées comme des refus de tri (plastiques- polystyrène, OM, verre..)

Cette augmentation est liée au changement du contenant de collecte et au passage du verre en apport volontaire.

Avec la caisse, le tri était effectué au camion pour séparer le verre des autres emballages. Les difficultés subsistent au niveau de la collecte des points de regroupement.

### Pour les emballages en verre

Depuis le 6 juin 2012, le verre collecté en apport volontaire est apporté sur la plate forme PAPREC située à Montardon.

Le verre collecté est stocké sur site puis envoyé par camion vers les usines de recyclage (OI Manufacturing à VAYRES en Gironde)

### Bilan des matières expédiées et recyclées en 2012

#### Matières expédiées en 2012

Matières	T1	T2	T3	T4	total
acier	14,260	13,900	9,382	20,549	58,091
aluminium	0,000	0,000	1,688	0,000	1,688
carton 5,02	53,610	49,735	50,185	77,139	230,669
tétra 5,03	7,020	4,907	4,760	6,530	23,217
pet foncé	3,998	4,919	5,447	3,843	18,207
pet clair	12,598	12,004	12,005	18,202	54,809
pehd	9,318	9,040	10,409	13,043	41,810
journaux 1,11	134,173	114,065	118,603	83,847	450,688
gros de magasin 1,02	69,781	60,565	63,96	64,462	258,768
<b>TOTAL 1</b>	<b>304,758</b>	<b>269,135</b>	<b>276,439</b>	<b>287,615</b>	<b>1137,947</b>
verre AV	165,440	186,940	237,980	102,480	692,840
<b>TOTAL 2</b>	<b>165,440</b>	<b>186,940</b>	<b>237,980</b>	<b>102,480</b>	<b>692,840</b>
refus	43,944	51,849	48,14	73,027	216,960
<b>TOTAL 3</b>	<b>514,142</b>	<b>507,924</b>	<b>562,559</b>	<b>463,122</b>	<b>2047,747</b>

	T1	T2	T3	T4
cartons déchetteries			48,84	

## Collecte et traitement des déchets de déchèteries

### Organisation de la collecte

### Jusqu'à juin 2012



17 communes

Déchèterie COARRAZE



1 commune

Micro déchèterie  
HAUT DE BOSDARROS



3 communes

Déchèterie ASSAT  
(CC Gave et Coteaux)



3 communes

« Points propreté »

Site à gravats ARROS DE NAY



**Sté SITA SUD OUEST**



**Sté HORGUE**

### A partir de juin 2012



14 communes

Déchèterie COARRAZE



1 commune

Micro déchèterie  
HAUT DE BOSDARROS



6 communes + 2 (65)

Déchèterie ASSON



3 communes

Déchetterie ASSAT  
(CC Gave et Coteaux)

Site à gravats ARROS DE NAY



**Sté PAPREC SUD OUEST ATLANTIQUE**



**Sté SITA SUD OUEST**

## **2012 : renouvellement du marché des déchetteries.**

La gestion a été confiée à partir de juin 2012 à la société PAPREC Montardon pour une période de 3 ans ferme.

### ▪ **La déchèterie de Coarraze**

Elle est située sur le Parc d'Activités Economiques Monplaisir, et a été mise en service le 1<sup>er</sup> avril 1996.

Elle est destinée à recevoir les déchets encombrants ou les déchets qui par leur nature ne rentrent pas dans la collecte classique des ordures ménagères (déchets ménagers spéciaux) dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie.

Jusqu'en juin 2012, accès aux habitants des communes d'Angais, Arros de Nay, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil Bezing, Borderes, Bourdettes, Coarraze, Igon, Lagos, Lestelle Bétharram, Mirepeix, Montaut, Nay, Saint Abit et Saint Vincent (17 communes).

A partir de juillet 2012, 3 communes, Igon, Lestelle-Bétharram et Montaut sont rattachées à la nouvelle déchèterie d'Asson. La déchèterie de Coarraze dessert désormais 14 communes.

Ouverture en 2012 : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (en hiver), 15h à 19h en été.

### ▪ **La déchèterie d'Asson**

La nouvelle déchetterie a été mise en service le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Elle est située à Asson à l'adresse RD35/Chemin Bengués.

Elle est destinée à recevoir les déchets encombrants ou les déchets qui par leur nature ne rentrent pas dans la collecte classique des ordures ménagères (déchets ménagers spéciaux) dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie.

Elle dessert les communes suivantes : ARTHEZ D'ASSON, ASSON, BRUGES-CAPBIS-MIFAGET, IGON, LESTELLE-BETHARRAM, MONTAUT.

Les particuliers et professionnels des communes d'ARBEOST et de FERRIERES ont également accès à cette déchetterie.



### ▪ **La micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS**

Elle est située sur la commune de HAUT DE BOSDARROS.

Elle a été mise en service le 1<sup>er</sup> juin 2005

Elle est exclusivement réservée aux 265 habitants de cette commune.

Elle est ouverte chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Seuls les ferrailles et le tout venant y sont acceptés ainsi que les huiles de vidange.

Les habitants ont aussi accès au site à gravats situé sur la commune d'ARROS DE NAY.

- **Le site à gravats d'ARROS DE NAY**

Les volumes de gravats dépassant 3m<sup>3</sup> sont déposés sur le site implanté sur la commune d'ARROS DE NAY.

Le site est gravats est ouvert au public du lundi au vendredi de 15h30 à 17h30 (10h par semaine)

- **La déchèterie d'ASSAT**

Ce site est exploité par la Communauté de Communes Gave et Coteaux.

Une convention conclue entre cette structure et la Communauté de Communes du Pays de Nay définit les conditions d'accès des communes de Baliros, Bordes et Pardies Piétat soit 3164 habitants.

**Ouverture :**

1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi au mercredi de 14h à 18h

Jeudi 9h à 13h

Vendredi 13h à 18h

Samedi de 9h à 12h30/13h30-18h

1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi au mercredi de 15h à 19h

Jeudi 9h à 13h

Vendredi 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h30/13h30-18h

- **Les points propreté d'ARTHEZ D'ASSON, ASSON et BRUGES**

Les décharges communales situées sur Arthez d'Asson, Asson et Bruges Capbis Mifaget ont été fermées par arrêté préfectoral en juillet 2006

Compte tenu de l'absence à ce jour de déchèterie pour les habitants de ces 3 communes, le projet de construction d'une déchèterie sur la commune d'Asson étant en cours, des « points propreté provisoires » ont été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour accueillir 3 grands types de déchets : les déchets verts, les encombrants et les ferrailles.

La location des bennes est prise en charge par les communes, le coût de transport et de traitement par la Communauté de Communes.

Les déchets verts sont valorisés en compost sur la plate forme de compostage de Soumoulou, les encombrants sont enfouis au CET de Précilhon, les ferrailles sont valorisées chez un ferrailleur.

Commune d'Arthez d'Asson

Le site est ouvert le samedi sous surveillance d'un agent communal.  
1 seule benne est en fonctionnement pour accueillir les encombrants

#### Commune d'Asson

Le point propreté a été mis en place le long de RD 35 au lieu-dit Arrouaus »

Le site est ouvert sous surveillance d'un agent communal :

- le mercredi, en été de 14h à 18h, en hiver de 14h à 17h,
- le samedi en été de 9h à 12h et de 14h à 19h (17h en hiver).

3 bennes sont en fonctionnement pour accueillir les encombrants, les déchets verts, les ferrailles.

#### Commune de Bruges/ Capbis/ Mifaget

Le point propreté est situé Chemin des Artigots à Bruges.

Le site est ouvert le samedi matin de 9h à 12h sous surveillance d'un agent communal.

3 bennes sont en fonctionnement pour accueillir les encombrants, les déchets verts, les ferrailles.

**Ces 3 sites ont fermé définitivement au 30 juin 2012 lors de l'ouverture de la nouvelle déchetterie d'Asson.**

### **Bilan de la déchèterie de COARRAZE**

#### -la fréquentation

Pour 2012, la fréquentation est de 54 000 entrées (moyenne de 4500 entrées /mois)

#### - Les tonnages récupérés

4741 tonnes de déchets (gravats, déchets verts, cartons..) ont été collectées en déchèterie en 2012. Ce tonnage est en baisse de 5% par rapport à 2011 (4999 tonnes).

	tonnages		variation en % tonnages 2011 et 2012
	2011	2012	
gravats	1428	1555	8,89%
tout-venant enfouissement	752	438	-41,76%
tout venant incinérable	0	155	
ferrailles	40	76	90%
cartons	200	157	-21,50%
déchets verts	1893	1679	-11,30%
bois	480	544	13%
plâtre	171	137	-20%
corps plats	0	3	

33 tonnes de déchets diffus spécifiques ont été également déposées à la déchèterie contre 29 tonnes en 2011

0.352 tonnes de néons ont été récupérés et recyclés en 2012.

16 tonnes de déchets électriques et électroniques ont été collectés par Récup Action (65) dans le cadre de la convention avec l'éco-organisme Ecologic.

#### -Le traitement

Produit	repreneur	Unité de valorisation ou élimination
Gravats	Site Arros de Nay	Stockage sur site
Tout venant enfouissement	CET de Précilhon	Enfouissement
tout venant incinérable	IUOM Lescar	Valorisation énergétique
ferrailles	PAPREC	Valorisation CELSA France Bayonne
cartons	PAPREC	Valorisation
déchets verts	SMTD	Plate forme de valorisation SOUMOULOU
bois	PAPREC	Valorisation EGGER Rion des Landes
plâtre	PAPREC	Enfouissement CLTDI Saint Avit (40)
corps plats	SMTD	Centre de tri de Sévignacq-valorisation matière
DDS	Recydis Montardon	valorisation ou élimination
néons	Recylum	valorisation
DEEE	Récup Action -éco-organisme Ecologic	valorisation

### **Bilan de la déchèterie d'ASSON**

#### **la fréquentation**

La déchèterie d'Asson a été ouverte au public le 2 juillet 2012.

A partir de cette date, 12935 entrées ont été enregistrées (moyenne de 2150 entrées/mois)

#### **les tonnages récupérés**

887 tonnes de déchets (gravats, déchets verts, cartons..) ont été collectées en déchèterie en 2012.

	tonnages
gravats	390
tout-venant enfouissement	38
tout venant incinérable	51
ferrailles	44
cartons	11
déchets verts	274
bois	65
plâtre	14
corps plats	1

16 tonnes de déchets diffus spécifiques ont été déposées.

34 tonnes de Déchets électriques et électroniques ont été récupérées par Récup Action (65) dans le cadre de la convention avec l'éco-organisme Ecologic.

#### -Le traitement

Produit	repreneur	Unité de valorisation ou élimination
Gravats	Site Arros de Nay	Stockage sur site
Tout venant enfouissement	CET de Précilhon	Enfouissement
tout venant incinérable	IUOM Lescar	Valorisation énergétique
ferrailles	PAPREC	Valorisation CELSA France Bayonne
cartons	PAPREC	Valorisation
déchets verts	SMTD	Plate forme de valorisation SOUMOULOU
bois	PAPREC	Valorisation EGGER Rion des Landes
plâtre	PAPREC	Enfouissement CLTDI Saint Avit (40)
corps plats	SMTD	Centre de tri de Sévignacq-valorisation matière
DDS	Recydis Montardon	valorisation ou élimination
néons	Recylum	valorisation
DEEE	Récup Action -éco-organisme Ecologic	valorisation

### **Bilan de la micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS**

#### - La fréquentation

250 entrées ont été comptabilisées en 2012

#### - Les tonnages récupérés

15 tonnes de tout venant ont été récupérées.

### **Bilan des points propriété d'Arthez d'Asson, Asson et Bruges**

	Arthez d'Asson	Asson	Bruges Capbis Mifaget
déchets verts		66,24	22,126
encombrants	7,5	36,64	17,72
Ferrailles		0,6	0,3

Ces 3 points ont fonctionné 6 mois et ont définitivement fermés le 30 juin 2012 avec l'ouverture de la déchetterie d'Asson

## La collecte des Textiles



Depuis 2009, une filière de récupération des textiles est en place sur le territoire.

La structure qui gère la mise en place des bornes et l'enlèvement des textiles est le **Relais 64**

**16 bornes** sont en fonctionnement sur le territoire. Elles sont collectées au minimum 1 fois par semaine.

COMMUNES	LIEUX
ARROS NAY	Parking école municipale (côté tennis)
ASSON	Place de la Mairie (entre mairie et salon de coiffure)
BALIROS	chemin de la cassourade en face du stade
BAUDREIX	rue des écoles- face à la mairie
BENEJACQ	abri bus (direction coarraze) carrefour RD 936 / RD 912
BOEIL BEZING	Rue du bois à l'entrée du stade de football
BORDES	Salle des Fêtes
BORDES	Entrée bâtiment rose
COARRAZE	Salle des fêtes
COARRAZE	zone commerciale intermarché
LESTELLE BETHARRAM	placette à l'angle des rues Soum dé castet et Lattre de Tassigny
MIREPEIX	Parking Place de la Mairie
MONTAUT	Parking du cimetière (RD 212)
NAY	Place marcadieu
NAY	Chemin de la montjoie à côté des services techniques de la mairie
NAY	Place St Roch

En 2012, 98 tonnes de textiles ont été récupérées.

### Que deviennent les textiles récupérés ?

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 64 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- Les déchets ultimes représentent 10 % des volumes collectés.

### La collecte des DASRI (Déchets de soins à risques infectieux)



La filière DASRI a été mise en place en 2008 avec le SMTD.

Les particuliers en auto traitement ont la possibilité de se débarrasser en toute sécurité de leurs déchets de soin (aiguilles, scalpels, stylo autopiqueur..)

Ils disposent d'une boîte jaune spécifiquement adaptée à ce type de déchets et d'une filière d'élimination sécurisée.

La 1<sup>ère</sup> boîte est à retirer gratuitement dans l'une des 9 pharmacies du territoire.

Une fois pleine, elle doit être rapportée en déchèterie (Asson, Coarraze ou Haut de Bosdarros)  
Une nouvelle boîte est remise en échange.  
Les boîtes récupérées sont évacuées vers une unité de traitement spécialisée. (Prétraitement puis incinération)  
Cette nouvelle filière est réservée uniquement aux particuliers (les professionnels ayant déjà leur propre filière d'élimination).

## Bilan des coûts par filières

### *Coût du service des ordures ménagères*

#### Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	composteurs	5 665
	prestataire (COVED)	397 530
	prestataire (COVED) Arbéost et F	3 121
Transport	prestataire (COVED) transfert vers incinérateur	88 686
	contribution SMTD	96 944
Traitement	contribution SMTD (incinération)	719 146
Autres charges	Fonctionnement SMTD	14 069
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 325 161</b>

#### Détail des recettes

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
atténuation de charges	remboursement transport SMTD	77 642
	remboursement transport/traitement Arbéost et F	8 500
vente matériaux	acier machefers	8 259
soutiens composteurs	CG 64/participation usagers	4 943
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>99 344</b>

## *Coût du service de collecte sélective*

### Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	prestataire COVED	216 156
	prestataire COVED Arbéost et F	2 924
	prestataire VEOLIA (cartons)	15 899
	prestataire PAPREC	25 592
Transport	prestataire (COVED) transfert vers centre de tri	71 285
	contribution SMTD	22 192
Traitement	contribution SMTD (centre de tri)	205 236
	refus de tri	29 426
Autres charges	Fonctionnement SMTD	14 069
Communication	visites centre de tri/transport car	2 564
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>605 343</b>

### Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport SMTD	126 378
	remboursement transport /traitement Arbéost et F	9 000
vente matériaux	verre	14 861
	plastique	36 522
	acier	10 087
	cartons	19 395
	papier	63 717
	aluminium	627
	Eco Folio	25 684
Soutien Eco Emballages	soutiens	183 596
	soutien caractérisation	500
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>490 367</b>

## *Coût de service des déchèteries*

### *La déchèterie de Coaraze*

#### Détail des dépenses :

poste	Type de dépenses	Coût en TTC
Gardiennage	prestataire SITA	24 321
	prestataire PAPREC	31 098
Transport/traitement	prestataire SITA	64 425
	prestataire PAPREC	79 736
gestion DDS	prestataire SITA	19 613
	prestataire RECYDIS	17 707
Transport	contribution SMTD déchets verts	38 664
Traitement	huile végétale	355
	contribution SMTD plate forme de compostage	82 016
	enfouissement CET Précilhon	40 809
Autres charges	fonctionnement SMTD	14 069
	autres charges	27
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>412 840</b>

#### Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport déchets verts	22 358
Vente matériaux	cartons	3 325
	batteries	1 041
	D3E	1 467
	ferrailles	7 568
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>35 759</b>

### ***La micro déchèterie de Haut de Bosdarros***

Détail des dépenses :

<b>Poste</b>	<b>Type de dépenses</b>	<b>Coûts en € TTC</b>
<b>Gardiennage</b>	prestataire (SITA)	2 129
	prestataire PAPREC	2 574
<b>Transport/traitement</b>	prestataire PAPREC	773
<b>Traitement</b>	Enfouissement CET Précilhon	665
	DDS recydis	282
<b>Autres charges</b>	assurance /eau/EDF	149
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 572</b>

### ***Le site à gravats d'ARROS DE NAY***

Détail des dépenses :

<b>Poste</b>	<b>Type de dépenses</b>	<b>Coûts en € TTC</b>
<b>Gardiennage</b>	prestataire (SITA)	8 545
	prestataire PAPREC	9 957
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 502</b>

## ***La déchetterie d'ASSON***

La déchetterie a fonctionné 6 mois en 2012 (ouverture en juillet)

### Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Gardiennage	prestataire PAPREC	17 499
Transport /traitement	prestataire PAPREC	21 509
	gestion DDS -prestataire Recydis	10 957
Traitement	Enfouissement CET de Précilhon	2 992
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>52 957</b>

### Détail des recettes

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Vente matériaux	Ferrailles	5 815
	D3E	692
	Batteries	588
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 095</b>

## ***La déchetterie d'ASSAT***

### Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
<b>Gardiennage/Fonctionnement</b>	participation pro rata population 3 communes	74 747
<b>Traitement déchets verts SMTD</b>	participation pro rata population 3 communes	41 452
<b>Traitement enfouissement SMTD</b>	participation pro rata population 3 communes	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>116 199</b>

### ***Les points « propreté » du piémont***

Les points propreté ont fonctionné 6 mois, de janvier à juin 2012 (avant l'ouverture de la déchetterie d'Asson)

#### Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
Transport	prestataire HORGUE	6 480
Traitement	enlèvement D3E	2 267
	enlèvement DDS	2 840
	enfouissement CET Précilhon (SMTD)	6 739
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 326</b>

**Attention :** le coût de traitement des déchets verts issus des points propreté d'Asson et de Bruges est compris dans la contribution payée au SMTD pour la plate forme de compostage dans « déchèterie de Coarraze »

## Tableau récapitulatif des coûts du service

	<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes en €</b>
<b>Ordures Ménagères</b>	1 325 161	99 344
<b>Collecte sélective</b>	605 343	490 367
<b>Déchèterie de Coarraze</b>	412 840	35 759
<b>Micro déchèterie Haut de Bosdarros</b>	6 572	0
<b>Site à gravats Arros de Nay</b>	18 502	
<b>Déchèterie Asson</b>	52 957	7095
<b>Déchèterie Assat</b>	116 199	
<b>points propreté du piémont</b>	18 326	
<b>Usine OM Bénéjacq</b>	11 398	
<b>Personnel service</b>	61 000	
<b>Dépenses diverses (carburants-annonces..)</b>	5 315	
<b>TOTAL</b>	<b>2 633 613</b>	<b>632 565</b>
<b>Coût net après déduction des recettes</b>	<b>2 001 048</b>	

### RAPPELS

- Les dépenses et les recettes citées ci-dessus sont celles comptabilisées pour une année civile de fonctionnement du service (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012) selon la méthode Comptacoût de l'ADEME ce qui explique des différences avec le compte administratif 2012
- Les dépenses nettes (recettes déduites) sont financées à par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit pour l'année 2012 s'élève à 2 269 114

## AVANCEMENTS DES AUTRES PROJETS 2012

### **Ouverture de la déchetterie d'ASSON**

**Juin 2012** : finalisation du projet après 11 mois de travaux (coût 550 000 € TTC-subvention du CG 35%)

**30 juin 2012** : inauguration du site par les élus

**2 juillet 2012** : ouverture du site au public. Gestion du site assurée par la société PAPREC. La déchetterie dessert les communes suivantes : Arthez d'Asson, Asson, Bruges-Capbis-Mifaget, Igon, Iestelle-Bétharram, Montaut. Une convention a été signée avec le SIRTOM de la Vallée d'Argelès Gazost pour que les communes d'Arbéost et Ferrières puissent accéder au site.

Le site est équipé de la manière suivante :

- 9 bennes à quai : gravat, plâtre, déchets verts \*2, tout venant incinérable, tout venant enfouissement, bois, carton, ferraille.
- Auvent pour déchets électriques et électroniques
- Armoire Déchets Diffus Spécifiques
- colonnes verre-papiers-plastiques recyclables..



### **Réhabilitation CET de BENEJACQ**

**Janvier 2012** : Projet de réhabilitation validé par les élus (réhabilitation du CET /démolition de l'usine de broyage) transmis aux services de l'Etat (DREAL)

**Septembre 2012** : présentation du projet de réhabilitation en conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

**9 octobre 2012** : arrêté de réhabilitation définitif signé par le Préfet

**Décembre 2012** : préparation DCE recrutement maître d'œuvre pour la phase travaux



## Compostage individuel

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la CCPN a mis en place une opération de compostage avec animation et distribution de composteurs.

4 demi-journées de distribution ont eu lieu en mars, juin, septembre et novembre 2012.

Les composteurs ont été distribués après les animations effectuées par Sabrina BACCHIN, chargée de mission compostage au SMTD.

Ces animations ont eu lieu sur l'aire de démonstration compostage mise en place dans les jardins de la Maison de Retraite St Joseph à NAY.

105 composteurs ont été distribués en 2012.



## Renouvellement marché gestion des déchetteries

**Janvier 2012** : lancement appel d'offres renouvellement marché déchetteries

Lot 1 : exploitation de la déchetterie de Coarraze, de la déchetterie d'Asson, du site à gravats d'Arros de Nay et de la micro-déchetterie de Haut de Bosdarros

Lot : transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques

**Mars-avril 2012** : remise et analyse des offres- attribution des marchés

**31 mai 2012** : fin du marché avec la société SITA SUD OUEST

**1<sup>er</sup> juin 2012** : début du nouveau marché pour les sites de Coarraze, Arros de Nay et Haut de Bosdarros

Lot 1 : société PAPREC

Lot 2 : société RECYDIS

**2 juillet 2012** : ouverture de la déchetterie d'Asson



## Mise en place de la collecte des Films Agricoles Usagés (F.A.U.)

**Juin 2012** : convention CCPN-CC Gave et Coteaux pour la récupération des F.A.U. des professionnels du territoire de la CCPN (agriculteurs-maraichers-horticulteurs) sur les déchetteries de Meillon et de Bosdarros.

Pour la déchetterie de Meillon, les F.A.U acceptés sont :

- Les films clairs épais (serres et grands tunnels)
- Les films clairs minces de semi-forçage et solarisation (petits tunnels)
- Les films de paillage
- Les films de maraichage hors sols
- Les films minces de couleur pour la paillage-maraichage



Pour la déchetterie de Bosdarros, les F.A.U acceptés sont :

- Les films épais de couleur pour l'ensilage et bâtiment d'élevage
- Les films minces de couleur d'enrubannage

L'accès sur les deux sites est gratuit pour les professionnels.

Le coût annuel de la prestation est pris en charge par la CCPN.

### **Collecte des cartons des professionnels**

Suite aux conclusions de l'enquête réalisée en novembre 2011, la CCPN a décidé de mettre en place une collecte spécifique des cartons des professionnels.

Une consultation a été lancée en janvier 2012. Le marché a été attribué à la Sté VEOLIA pour 1 an.

**Avril 2012** : lancement de cette nouvelle collecte.

Une soixante de professionnels du territoire ont signé la convention. Cette collecte qui a lieu chaque jeudi après-midi est financièrement prise en charge par la CCPN.

25 tonnes de cartons de professionnels ont été récupérées entre avril et décembre 2012.

### **Test réemploi des encombrants en déchetterie**

Dans le cadre de l'étude menée par le SMTD sur la gestion des bas de quais de déchetterie, une opération test « réemploi des encombrants de déchetteries » a été lancée en collaboration avec différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (Emmaus, Recycléco Lescar, Béarn Solidarité et le Relais 64)

Cinq collectivités du SMTD ont souhaité participer à ce projet dont la CCPN avec la déchetterie d'Asson.



### **Novembre 2012 :**

- recrutement d'un valoriste pour 1 an ayant pour missions les tâches suivantes :
  - Accueil des usagers avec le gardien de déchetterie
  - Présentation du local réemploi : objectifs – intérêts
  - Détournement des objets du réemploi vers le local réemploi (container maritime)
  - Etiquetage des objets du réemploi
  - Pesée des objets du réemploi avant envoi vers les acteurs de l'ESS
- Mise en place d'un conteneur maritime pour stocker les objets récupérés
- Communication auprès des usagers de la déchetterie d'Asson

Entre le 19/11/2012 et le 27/12/2012, 3.5 tonnes d'objets ont été détournées de la benne à encombrants et envoyées vers les filières de l'E.S.S.

## **Bilan nouveau système de collecte des déchets**

Le 6 juin 2011, le nouveau système de collecte des déchets est entré en fonctionnement sur l'ensemble du territoire de la CCPN (conteneurisation individuelle des foyers porte-à-porte, optimisation des fréquences de collecte, passage du verre en apport volontaire).

Un 1<sup>er</sup> bilan a été effectué en 2012.

**Points positifs** : la conteneurisation individuelle (plus de propreté dans les rues-augmentation des tonnages valorisés en collecte sélective), la collecte du verre en apport volontaire (tonnages récupérés en 2012 sont quasiment identiques aux tonnages réalisés en collecte du verre en porte-à porte)

**Difficultés rencontrées**: l'augmentation des refus de tri, l'incivisme autour des points déchets (points poubelles ou points colonnes à verre)

**Points à améliorer** : la collecte des déchets au niveau du centre-ville de NAY, l'aménagement des points de regroupement.

Un travail sur les nouveaux zonages TEOM a été effectué à partir de juin 2012, pour une validation en conseil communautaire d'octobre 2012.



## **Animations scolaires-visites sites déchets**

Bertrand LEDIN, éco-ambassadeur pour la CCPN, a effectué en 2012 des animations et des visites de centre de tri en collaboration avec différents établissements scolaires du territoire.

- **Ecole Ste Elisabeth NAY**: Cycle 3- 48 élèves (animations 24 janvier 2012- 7 février 2012 + visite centre de tri de Sévignacq 31 janvier 2012 + journée portes ouvertes Cap Ecologia 24 mai 2012)
- **Lycée Technologique Nay-Baudreix**: classes de seconde 31 élèves (visite Cap Ecologia + centre de tri de Sévignacq 5 avril 2012)
- **Ecole de Haut de Bosdarros**: classe unique 30 élèves (animation 6 mars 2012)
- **Ecoles privées Igon-Montaut**: CP-CM2 51 élèves (animations 10 avril 2012-25 mai 2012 + visite centre de tri de Sévignacq 10 mai 2012)
- **Ecole du Fronton NAY**: CP-CM2 145 élèves (animations 3-6-12-13 avril 2012 + visite centre de tri de Sévignacq 8 et 15 juin 2012)
- **Collège Henri IV NAY**: 9 classes de 6<sup>ème</sup> 224 élèves (visites centre de tri de Sévignacq 14-21-22-29 mai 2012, 1<sup>er</sup>-4-5-7 et 8 juin 2012)
- **Ecole Angais** Cycle 2 et 3 -64 élèves (animations 29 novembre et 13 décembre + visite centre de tri 4 et 6 décembre 2012)
- **Ecole Arros de Nay** CP-CM2 69 enfants (animation 15 novembre 2012)

**662 enfants ont été sensibilisés au tri et au recyclage des déchets en 2012**



### **Participation au programme de réduction déchets**

La CCPN a participé à plusieurs actions portées par le SMTD dans le cadre de programme de prévention déchets

### **Création d'un service de location et de lavage de gobelets réutilisables.**

Un travail a été effectué en 2012 pour l'élaboration d'un service qui s'appuie sur un partenariat entre le SMTD, qui fournit les gobelets, et l'association d'insertion par le travail, Béarn Solidarité, qui gère le stockage, la livraison et le nettoyage des gobelets.

Les principaux avantages du gobelet réutilisable sont les suivants :

- Réduction des quantités de déchets produits lors des manifestations
- Réduction de l'effort de nettoyage des sites
- Education à l'environnement en questionnant chacun autour de l'idée du « jetable/durable »

Ce système sera opérationnel début 2013.

### **Test couches lavables en crèches**

Un projet de test couches lavables en crèche a été proposé par le SMTD à ses collectivités adhérentes.

La CCPN a souhaité participer à cette opération en sollicitant les deux crèches de son territoire qui ont répondu favorablement à ce test.

Celui-ci sera opérationnel en 2013

### **Création d'une aire de démonstration compostage**

**Le 6 octobre 2012** a eu lieu, en présence des élus et des techniciens, l'inauguration du site de démonstration compostage installé dans les jardins de la Maison de Retraite St Joseph à NAY.

Ce lieu de pratique du compostage est utilisé lors des animations réalisées par la CCPN pour la remise des composteurs aux foyers volontaires



## Quelques perspectives pour l'année 2013

- Réhabilitation CET de BENEJACQ : recrutement du maître d'œuvre – lancement consultation travaux-réalisation travaux (2<sup>ème</sup> semestre 2013)
- Rénovation déchetterie de Coarraze : recrutement maître d'œuvre –réalisation de l'étude de rénovation du site.
  - Aménagement des points de regroupement : lancement appel d'offres marché fourniture et de pose de cache-conteneurs-
  - Collecte centre-ville de NAY : passage conteneurisation individuelle d'environ 200 foyers du centre-ville
  - Bilan test réemploi des encombrants de déchetterie
  - Lancement d'une étude SMTD pour la gestion des bas-de-quais de déchetteries
  - ISDI Arros de Nay : recrutement d'un maître d'œuvre pour la réalisation de l'étude de mise en conformité du site
  - Programme de réduction des déchets : bilan test couches lavables en crèches-mise en place du service de location et de lavage de gobelets réutilisables.
  - Programme d'animations et de visites de site pour les établissements scolaires